|  |  |
| --- | --- |
| cid:188EA9C3-BD80-471C-A88C-D9F41120D28C | Fédération Française d’Etudes et de Sports Sous-marinsCOMMISSION TECHNIQUE NATIONALE |

Le 14 avril 2023

Mesdames, Messieurs les Présidents de comités et de CTR,

Un stage de formateur de T.I.V. est organisé du 13 au 15 octobre 2023 au centre fédéral de Trébeurden (22),.

Rendez-vous est donné le vendredi 13 octobre au Pôle Phénix à Pleumeur-Bodou 22560, route du radome à 8h30.

Fin prévisionnelle le dimanche vers 13h00.

La présence des stagiaires est obligatoire pendant toute la durée du stage.

L’hébergement se fera à l’hôtel restaurant l’Ecume de Mer, 16 corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN.

Le bulletin d’inscription, dument complété par chaque candidat, est transmis au Président de la CTR dont il dépend, charge à celui-ci d’envoyer le format papier avec le règlement au siège national, 24 quai de rive neuve, 13284 Marseille Cedex 07, et une copie dématérialisée à : georges.coppola@ffessm.fr.

La participation est fixée à 200,00€ par stagiaire et doit être jointe à la demande d’inscription (chèque à l’ordre de la FFESSM). Elle comprend les frais de stage, l’hébergement et les repas du vendredi midi au dimanche midi.

Le déplacement est à la charge des stagiaires.

Les stagiaires ont la possibilité d’arriver le jeudi soir moyennant un supplément à régler directement à leur arrivée sur place.).

Un questionnaire leur sera envoyé par e-mail début octobre pour préciser leurs jours et heures d’arrivée

Chaque stagiaire recevra un accusé de réception et une convocation quinze jours avant le stage.

Aquatiquement.



|  |  |
| --- | --- |
| cid:188EA9C3-BD80-471C-A88C-D9F41120D28C | Fédération Française d’Etudes et de Sports Sous-marinsCOMMISSION TECHNIQUE NATIONALE |

Bulletin d’Inscription

Stage de formateur de T.I.V.

Trebeurden du 13 au 15 octobre 2023

Le dossier d’inscription complet est à adresser à votre C.T.R. qui le transmettra au siège fédéral au plus tard pour le 25 septembre 2023.

Joindre à votre demande ce formulaire dument complété, récépissé de licence en cours de validité, copie carte TIV et chèque de 200,00€ à l’ordre de la FFESSM.

Arrivée possible le jeudi soir sur réservation moyennant un supplément à régler directement à votre arrivée sur place.

Un questionnaire vous sera envoyé par e-mail début octobre pour préciser vos jours et heure d’arrivée

NOM : PRENOM :
N° DE LICENCE : E.MAIL
DATE DE NAISSANCE
TEL. PORTABLE : TEL. FIXE
COMITE REGIONAL: … N° DE CLUB
FONCTION LOCALE, DEPARTEMENTALE, REGIONALE

AVIS DU PRESIDENT DE LA C.T.R. (obligatoire)

Avis favorable Avis défavorable (rayer la mention inutile)

Ordre de priorité (indispensable cas de candidatures multiples) :

Le Président de la C.T.R.

Cachet - Signature